

RÉSOLUTION NO 8 — AJUSTEMENT DU CALCUL DES MCR POUR LES RECONNAISSANCES

Présentée par le Club Holstein Montmagny-L'Islet-Kamouraska

- Considérant que la moyenne canadienne de l'intervalle de vêlage a diminué;
- Considérant que l'amélioration continue de la gestion des troupeaux et qu'il est rentable de commencer à saillir les vaches à partir de 50 jours en lait...;
- Considérant que la rentabilité des entreprises augmente grâce à la diminution de l'intervalle de vêlage et que la reproduction est l'une des principales causes de réforme au Québec;

Considérant que les MCR sont utilisés pour de nombreux prix tels que vache étoile, maître-éleveur, meilleure moyenne de troupeau, etc..., qu'une vache qui ne complètera pas 305 jours en lactation sera pénalisée de 2 points par jour non-complété, et qu'ainsi, de cette manière les vaches ayant une bonne production sont pénalisées

Il est proposé de demander à Holstein Québec de faire les démarches nécessaires auprès de Holstein Canada afin de trouver un moyen de reconnaître l'excellence, d'une part de ces producteurs hautement performants, et d'autre part de ces vaches exceptionnellement productives et fertiles.

Décision : Acceptée majoritairement

Suivis reçus :

Avril 2021 :	▪ Résolution envoyée à Holstein Canada.
Mars 2021	▪ Présentée au processus de résolutions de Lactanet.
Avril 2021	▪ Adoptée majoritairement au vote de Lactanet (30 pour, 13 contre), présentement à l'étude par le conseil de Lactanet.
Juillet 2021	▪ Suite au vote de Lactanet, l'exécutif a accepté de la retirer de l'AGA de Holstein Canada. Par contre, suite à une discussion, l'exécutif s'attend à un suivi. Dans cette demande, il y a deux choses 1 — le côté « reconnaître » qui découle plus de HoCan sur l'aspect reconnaissance pour ces vaches et 2 — le côté de la donnée (critères, conversion en MCR).
Octobre 2021	Suivi de Lactanet ▪ Il s'agit d'une question qui a déjà été examinée. Nous explorerons des solutions parallèlement avec l'initiative de publication des lactations (voir résolutions : <i>Relevés robotisés publiables</i> , <i>Relevés électroniques publiables</i> et <i>Relevés publiables pour les systèmes robotisés</i>) puisque toute solution à cette question exigera aussi des changements au système de données pour Lactanet et les partenaires de l'industrie.